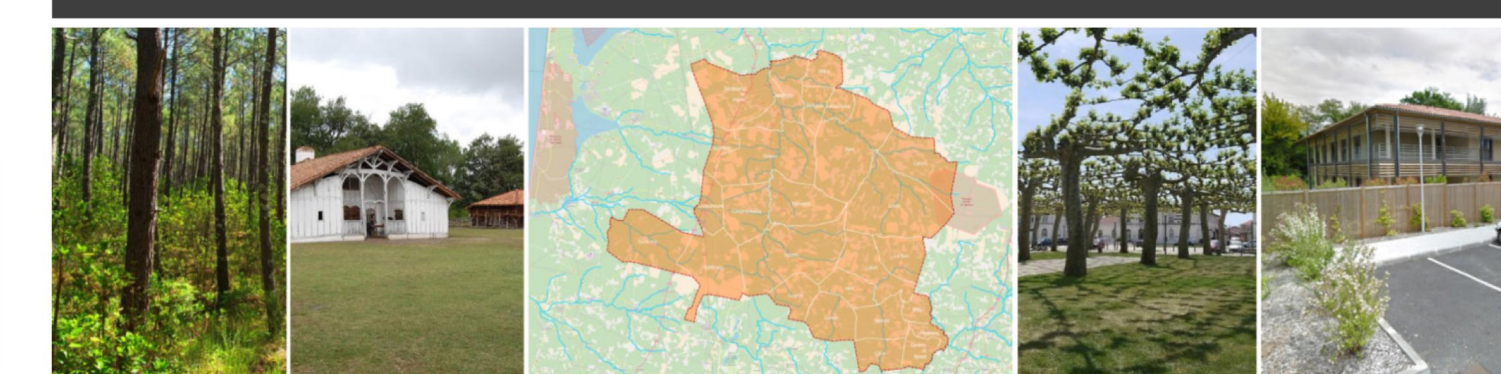


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



4.1 Documents Graphiques - zonages et prescriptions réglementaires

> Dossier approuvé

JXEY - partie est

PROCEDURE	PRESCRIT	PROJET ARRÊTÉ	APPROUVÉ
ELABORATION	30/03/2017	14/07/2023	
VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A LA DECISION EN DATE DU :			
LE PRÉSIDENT DE LA CAC :			

creham 

	Limites de zone du PLUI Espaces Boisés Classés et Protection des feuillets au titre de l'article L151-23 du C.U. Espaces verts et plantations à préserver ou réaliser en zone U Prairies protégées en zone N Terres agricoles à préserver Secteurs de richesse du sol ou du sous-sol Emplacement réservé Secteur de diversité commerciale protégée Secteur soumis à OAP sectorielle Périmètre d'attente de projet global Interfaces entre zones d'urbanisation et zones d'aléa fort d'incendie de forêt Limite de recul des constructions par rapport aux voies à grande circulation Patrimoine bâti inventorié Bâtiment pouvant changer de destination en zone A ou N Petit patrimoine inventorié Arials remarquables Information Chemin de traverse du SPR de Solferino Terrains avec constructions existantes, engagées ou autorisées non cadastrées
---	---